MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage
Ministère de la Justice DIR SG Centre - Département de l'Immobilier de Lyon Le Britannia C/8, 20, boulevard Eugène Deruelle 69432 Lyon Cedex 03

Objet du marché
Sécurisation des espaces arrière **Palais de Justice de Montluçon** **Marchés publics de travaux**

Lot		
N° :		:
	n°	*Intitulé du lot*

Marché sur procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du CCP.

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de septembre 2026 (mois zéro).

Date du marché
Numéro d'EJ du contrat
Montant TTC
Code CPV principal
Imputation
BOP 166 investissement immobilier - services judiciaires

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'acte d'engagement comporte 12 pages et l'annexe n°1. (Groupement conjoint)

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)
Monsieur le chef du Département de l'Immobilier de Lyon

Ordonnateur
Monsieur le chef du Département de l'Immobilier de Lyon

Comptable public assignataire
Monsieur le directeur régional des finances publiques Auvergne Rhône Alpes et du Rhône

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

❑ **Je soussigné,**

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Mobile :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Mobile :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

❑ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Mobile :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Mobile :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 2

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Mobile :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Mobile :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Mobile :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Mobile :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

– pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) **« 03 CCAP sécurisation des espaces arrières du TJ de Montluçon »** et des documents qui y sont mentionnés ;

– produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

❑ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2,1-6.3 et 1-6.5 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2,1-6.3 et 1-6.5 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2,1-6.3 et 1-6.5 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur à la date de remise de l'offre fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.
Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Les travaux du **lot** pour lequel **je m'engage / nous nous engageons**, seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Montant HT (hors TVA) **:**

TVA au taux de 20 %, soit

Montant TTC (TVA incluse) :

Arrêté en lettres à

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

Valorisation des prestations supplémentaires éventuelles

Lot	PSE	Prestations supplémentaires éventuelles	Montant Hors TVA	Montant TTC
04	01	Abri vélo		
04	02	Abri à poubelles		

Décision du maître d'ouvrage

Compte tenu de l'acceptation de la/des prestation(s) supplémentaires(s) éventuelles(s)

n° [ ], le montant du marché est arrêté à :

- Montant hors TVA **:** [ ]
- TVA [ ]
- Montant TVA incluse : [ ]

Arrêté en lettres à [ ]

2-2. Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Le montant indiqué au formulaire DC4 est exprimé hors taxe; le titulaire doit également préciser dans ce formulaire que la TVA est autoliquidée.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Entreprise unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

Montant hors TVA [ ]

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement solidaire**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

Montant hors TVA [ ]

Les déclarations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement conjoint**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA
1	
2	
3	
Total	

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3. DELAI D'EXECUTION DU MARCHE

3-1. Période de préparation

Par dérogation aux articles 18.1.1 et 28.1 du CCAG, le délai de la période de préparation est de **30 jours** à compter de la date stipulée dans l'ordre de service de démarrage de la période de préparation de travaux.

3-2. Délai d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux **de l'ensemble des lots** est de 5 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer l'exécution du/des premier(s) lot(s). Il ne comprend pas le délai relatif à la période de préparation.

Le délai d'exécution **propre au lot** pour lequel **je m'engage / nous nous engageons** sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 4-1 du CCAP sur la base du calendrier prévisionnel annexé au présent acte d'engagement.

3-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

❑ **Entreprise unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

| | | |

❑ **Groupement solidaire**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro : clé RIB :

code banque : code guichet :

IBAN

BIC (par SWIFT)

❑ Les soussignées entreprises groupées solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entreprises groupées solidaires.

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Groupement conjoint**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro : clé RIB :

code banque : code guichet :

IBAN

BIC (par SWIFT)

Cotraitant 2

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à :

au nom de :

sous le numéro : clé RIB :

code banque : code guichet :

IBAN

BIC (par SWIFT)

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Entreprise unique**

Le titulaire désigné ci-devant :

❑ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **Groupement solidaire**

Les membres du groupement désignés ci-devant :

❑ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	❑ refusent de la percevoir	❑ ne refusent pas de la percevoir
2	❑ refusent de la percevoir	❑ ne refusent pas de la percevoir
3	❑ refusent de la percevoir	❑ ne refusent pas de la percevoir

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'/des entreprise(s) :

Acceptation de l'offre
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement. Le représentant du pouvoir adjudicateur À : Lyon le :

Date d'effet du marché
Reçu notification du marché le :
Le **titulaire** / **mandataire du groupement** :
Reçu le l'accusé de réception de la notification du marché du **titulaire** / **mandataire du groupement** destinataire.
Pour le représentant du pouvoir adjudicateur, à : le :

❑ ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants
Répartition de la rémunération correspondante

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1	Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants	**Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)**
N°2	
N°3	

2.Répartition de la rémunération

Prestations	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1			
TVA ____ %			
TVA ____ %			
Prestation de mandat			
Total mandataire (I)			
Autres cotraitant			
N° 2 TVA ____ %			
TVA ____ %			
N° 3 TVA ____ %			
TVA ____ %			

Total autres cotraitants (II)			
Total du marché (I) + (II)			